

L'arbre Indispensable



Charte

Pour :

Protéger et valoriser les arbres
et les haies champêtres,
afin de restaurer un maillage
bocager fonctionnel.

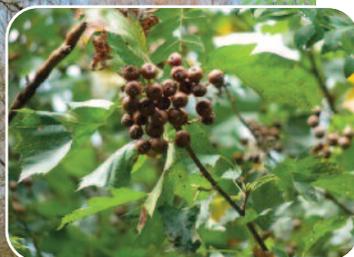
Promouvoir leurs multiples
fonctions et leurs potentialités
en matière de :



**PATRIMOINE, ÉDUCATION,
CADRE DE VIE,
QUALITÉ DES PAYSAGES**



**RESSOURCES
EN MATIÈRES PREMIÈRES,
ÉCONOMIE LOCALE**



PRODUCTIONS ALIMENTAIRES



**SERVICES AGRO-ÉCOLOGIQUES :
PROTECTION DE L'EAU,
DES SOLS, DE L'AIR,
DE LA BIODIVERSITÉ...**

Préambule

LE BOCAGE A ÉTÉ PROFONDÉMENT MODIFIÉ DANS SA COMPOSITION ET DANS SON FONCTIONNEMENT AU COURS DES CINQUANTE DERNIÈRES ANNÉES, PARTICULIÈREMENT EN BRETAGNE.

Depuis le début des années 1960, la « modernisation » de l'agriculture a rompu avec les modèles et les pratiques agronomiques précédents en détruisant les trois quarts des implantations de haies en Ille et Vilaine, bouleversant les équilibres écologiques et transformant trop souvent nos paysages en mornes plaines.

Aujourd'hui, si des aides publiques favorisent la replantation de haies et si des agriculteurs y prennent une part active, dans le même temps, l'on continue d'assister à l'arrachage de haies et à une mauvaise gestion du bocage existant (tailles drastiques avec des outils inadéquats, traitements phytosanitaires destructeurs le long des clôtures ...). **Au bilan, le recul de l'arbre champêtre demeure une triste réalité.**

Pourtant, dans le même temps, l'évolution des connaissances dans nombre de disciplines scientifiques met en lumière les inestimables services rendus par la nature.

L'appréciation de la biodiversité ne peut se limiter aux seules espèces et milieux naturels protégés ou emblématiques, mais doit s'élargir à l'ensemble de la biodiversité, aux continuités écologiques et aux services éco-systémiques. Les biologistes, les biochimistes, les agronomes sont de plus en plus attentifs aux modes de coopération, de réciprocité ou de symbiose qu'entretiennent les espèces qui composent la biodiversité, particulièrement présente dans le milieu bocager, milieu complexe s'il en est. **Pour autant, le déclin de la biodiversité ordinaire est avéré et se poursuit.**

Il est démontré que la haie est directement profitable à l'agriculture (protection des sols, de l'eau, de l'air, protection intégrée, possibilités de revenus complémentaires...), en dépit du modèle agricole dominant, économiquement et socialement en bout de course et dont les pratiques continuent à dégrader l'environnement (pollutions des sols, de l'eau, de l'air ...).

Les défis urgents auxquels nos sociétés doivent faire face (défis économiques, sociaux, environnementaux, climatiques ...) appellent des solutions agronomiques, urbanistiques et paysagères mieux articulées entre elles, respectueuses de l'environnement et plus économes en ressources. **A ce titre, maintenir, restaurer et recréer des espaces bocagers est plus que jamais un enjeu fondamental d'intérêt général** (agrément des paysages, sauvegarde du patrimoine, pompe à carbone, réservoir de biodiversité, qualité de l'air, de l'eau, des sols ...), de surcroît, source de revenus possibles pour l'économie locale (par le biais du développement d'une filière bois d'œuvre, entre autres).

Dans ce contexte, l'association « L'arbre indispensable », qui réunit des professionnels de l'arbre, de la forêt ou du bois, des naturalistes, des architectes, des amateurs éclairés, des citoyens engagés ou tout simplement amoureux de la nature, propose une charte qui est pensée comme un outil au service d'une dynamique partenariale et citoyenne. Les enjeux liés à l'arbre et au bocage concernent l'ensemble des politiques territoriales et il convient donc d'aborder les questions touchant au bocage, de façon globale et transversale, en intégrant les points de vue de toutes les parties prenantes. La Charte permet à tous les acteurs potentiels de discuter sur la base d'un socle de références communes, recensant méthodiquement toutes les fonctionnalités de l'arbre et de la haie bocagère, en vue de protéger et de développer le bocage, non en tant que paysage-relique à entretenir dans un esprit passéiste, mais bien dans une perspective d'actualité productive et de développement durable, à l'échelle des territoires (bassin versant, pays, communauté de communes ...).

01

L'arbre et la haie sont indispensables ils font partie de notre culture

Valeurs, convictions

VALEUR PATRIMONIALE

> En Bretagne, les paysages ruraux sont nés de la diversité des sols, d'un réseau hydrographique très dense... (source : Architecture rurale en Bretagne – 50 ans d'inventaire du patrimoine).

> Les haies témoignent d'une des formes les plus abouties de la domestication de la nature par l'homme. A cet égard, le bocage est un objet d'études intéressant fortement les historiens et les archéologues. L'étude historique des bocages peut également fournir des éléments de compréhension utiles aux écologues et aux agronomes d'aujourd'hui.



> Les inventaires récents des arbres remarquables ont démontré l'importance toujours vivace de l'arbre dans la vie quotidienne des hommes, au travers notamment de la toponymie, mais également au travers de croyances et légendes, ainsi que de nombreux cultes liés aux arbres (culte marial, arbre guérisseur...).

VALEUR D'AMÉNITÉ ET FONCTION D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

> L'arbre et la haie recèlent des dimensions poétiques, sources de réflexion et d'inspiration pour les artistes, écrivains, poètes, peintres, dessinateurs, photographes, philosophes ...

> L'arbre et la haie offrent aux promeneurs curieux des ravissements variés au fil des saisons.

> L'arbre et la haie sont des outils de cohésion spatiale et d'harmonisation paysagère (à toutes les échelles de territoire). Pour un faible coût d'implantation, ce sont des éléments d'aménagement aussi esthétiques qu'agréables. Ces éléments d'aménagement peuvent également être pensés en tant qu'itinéraires adaptés au tourisme de randonnée, potentiellement générateur de retombées économiques au niveau local.

OBJET DE CONNAISSANCE ET D'ÉDUCATION

> Les « monuments végétaux » que sont les arbres, les haies, les talus font partie de notre patrimoine et témoignent de nos origines et de notre histoire (la toponymie notamment en atteste très souvent). A ce titre, il convient de faire partager cette connaissance au plus grand nombre et aux jeunes générations, en particulier.

> L'arbre et la haie sont une « école de la nature » pour les enfants qui peuvent y découvrir, de façon directe et sensible, la géographie et la « biodiversité ordinaire » de leur environnement proche.

Principes et méthodologie d'action

> Réaliser des analyses historiques du paysage bocager afin de déterminer un plan de reconstitution-gestion du bocage permettant de satisfaire aux besoins de protection des sols, de l'eau et de la biodiversité et aux besoins économiques des générations futures.

> L'histoire longue est un préalable sur lequel appuyer et projeter un aménagement durable du territoire. C'est pourquoi il est souhaitable que tout projet conduisant à une modification substantielle du paysage doive nécessairement comporter une étude historique préalable.

> Intégrer le bocage (inventaire exhaustif) dans les documents d'urbanisme et dans la trame verte et bleue.



> Travailler à l'édification de réseaux de haies (sur talus) à forte valeur paysagère – Composer (à partir de l'existant) des continuités en termes de boucles et d'itinéraires de randonnée, adossées au réseau bocager. Faire du paysage un élément fort d'attractivité touristique du territoire (PDIPR).

> Travailler à l'aménagement de voies sécurisées de « déplacements doux » (piétons, vélos), bordées de haies et d'arbres champêtres (voies pratiques pour les citoyens reliant leur domicile à leur lieu de travail ou pour relier la campagne aux centres-bourgs – à définir dans les SCOT).

> Organiser des actions de découverte et d'éducation à l'environnement, sur le terrain, en plein air, pour tous les habitants et usagers du territoire (enfants, adultes, résidents et visiteurs...).

02

L'arbre et la haie sont indispensables ils sont un gisement de bois d'œuvre, permettant une grande variété d'usages

Valeurs, convictions

- > L'avenir de l'arbre et de la haie de bocage passe indiscutablement par leur valorisation économique. Cependant, réduire cette valorisation à la seule filière « bois-énergie » est un non-sens écologique et économique.
- > Historiquement, en Bretagne, les arbres plantés sur talus ont constitué la réserve de bois d'œuvre par excellence pour l'ensemble des constructions de maisons, y compris les manoirs. Les études récentes sur les charpentes bretonnes, de même que les mesures de dendrochronologie attestent de cet usage.
- > Rien n'empêche, dans une perspective de développement durable, d'envisager à nouveau l'arbre de bocage comme un gisement potentiel de bois d'œuvre de qualité.



- > Cette perspective recouvre de nombreux avantages :
 - en termes d'économie locale : en permettant l'émergence d'une filière bois-construction générant des emplois locaux « de la haie au chantier », en passant par la scierie et les ateliers de menuiserie et de charpente.
 - en termes de revenus directs pour le propriétaire ou le gestionnaire de la haie. En effet, à moyenne échéance – le revenu procuré par un arbre, valorisé en bois d'œuvre, est 5 à 10 fois supérieur à celui dévalorisé en bois-énergie dans le même temps et dans le même espace.
 - en termes d'économie de charges pour le propriétaire ou le gestionnaire de la haie qui peut utiliser le bois récolté pour ses propres besoins.



Principes et méthodologie d'action



- > Engager des inventaires et des diagnostics qualitatifs des haies dans chaque commune avec la définition d'objectifs pour chaque boisement et l'élaboration d'un plan de gestion. Les arbres et les haies doivent être gérés par anticipation, planifiés avec attention et entretenus avec assiduité.
- > Soutenir l'installation d'une filière bois-construction, en Bretagne, et promouvoir l'usage des bois locaux dans la construction (en effet, si, en Bretagne, 15% des nouvelles constructions de maisons individuelles sont réalisées en bois, le bois utilisé est essentiellement du bois d'importation).
- > Valoriser les savoir-faire des artisans locaux à travers, par exemple, le sauvetage de charpentes anciennes, comme à Vassé, ou en installant des ouvrages de charpenterie pour des équipements publics ouvertement visibles, comme l'abri de voyageurs à Vignoc, ou comme la réinstallation de halles publiques, telles celles de Rohan, par exemple, qui accueille un marché hebdomadaire tenu par des producteurs locaux).
- > Explorer et soutenir de nouveaux usages du matériau bois dans le cadre d'une politique de développement des matériaux bio-sourcés en Bretagne (voir : « Plan Bâtiment Durable Breton »).
- > Démontrer que l'utilisation du bois en circuit court est porteuse de développement pour l'économie locale.
- > Mettre en œuvre des dispositifs de formation.



03

L'arbre et la haie sont indispensables ils sont source de productions alimentaires (pour les hommes, les animaux, les insectes ...)

Valeurs, convictions

ARBRES FRUITIERS ET VERGERS (VALEUR PATRIMONIALE ET VALEUR D'AMÉNITÉ)

> En arbres isolés, en alignements, intégrés dans une haie ou en vergers de hautes tiges, les arbres fruitiers sont des éléments identitaires de nos paysages. Ces arbres fruitiers peuvent constituer une source de revenus complémentaires pour le gestionnaire de la haie ou, lorsque celle-ci relève du domaine public, permettre aux habitants et aux randonneurs de glaner agréablement les fruits.

> Des siècles de culture paysanne ont produit une multitude de variétés locales, et développé une savoir populaire en matière de techniques de greffe et de taille qui sont autant de particularités de notre patrimoine rural, qu'il s'agit de sauvegarder.



ARBRES FRUITIERS ET VERGERS (VALEUR ÉCONOMIQUE)

> Les arbres fruitiers présentent un double intérêt économique : à la fois pour la production de fruits, mais également pour la production de bois d'œuvre (souvent des bois précieux pour des usages d'ébénisterie).



AGROFORESTERIE FRUITIÈRE (ASSOCIÉE À L'ÉLEVAGE EN PLEIN AIR)

> Associés à l'élevage en plein air (la volaille, le porc, les ovins, les bovins), l'arbre et la haie champêtre ainsi que les autres systèmes d'agroforesterie, sont sources de mieux-être pour les animaux et permettent à ceux-ci :

- d'exprimer pleinement leurs besoins comportementaux : bouger, communiquer, s'occuper, chercher leur nourriture dans l'herbe ou dans le sol,
- de ne pas souffrir des excès climatiques grâce à la protection des arbres (contre le soleil ou contre les pluies),
- de bénéficier de protections sanitaires : les animaux sont moins stressés, et moins soumis aux effets néfastes liés à la concentration en bâtiment d'élevage (morsures, voire cannibalisme). De ce fait, les animaux sont plus vigoureux et moins sujets aux maladies,
- de bénéficier d'une nourriture plus diversifiée (feuilles, insectes, fruits ...).

Principes et méthodologie d'action

PROMOUVOIR LES VARIÉTÉS FRUITIÈRES LOCALES

> Promouvoir les variétés fruitières locales, adaptées au terrain, plus résistantes aux maladies, plus nutritives, offrant des qualités indiscutables de conservation, une large palette de goûts et d'usages...

Créer des pépinières et des vergers-conservatoires de pays pour préserver et diffuser les variétés locales de fruitiers.

Soutenir les initiatives de collectage et de diffusion des savoirs populaires en matière de techniques de taille et de greffes d'arbres fruitiers (en faisant en sorte qu'un maximum d'arbres soient cultivés sur porte-greffe sauvage, ou bien sur leurs propres racines, ceci afin de limiter leur vulnérabilité aux maladies et aux parasites).

Mettre en œuvre des dispositifs de formation (plantation, greffage, taille ...).

PROMOUVOIR LA PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS DANS LES HAIES CHAMPÊTRE

> Concernant les fruitiers : en haies et talus il faut bien sûr planter des arbres de forte vigueur (par opposition aux arbres nanifiés qu'on emploie dans les petits jardins), afin que les arbres soient en mesure de se faire leur place. Ceux-ci sont donc, soit des variétés greffées sur porte-greffe de forte vigueur, soit des arbres sur leurs propres racines).

> L'éventail des productions locales est très large : pommiers, châtaigniers, poiriers, cerisiers, pruniers, néfliers ...

PROMOUVOIR L'AGROFORESTERIE FRUITIÈRE ASSOCIÉE À L'ÉLEVAGE EN PLEIN AIR

> L'agroforesterie fruitière a fait la preuve de sa capacité à générer des productions à forte valeur ajoutée.



04

L'arbre et la haie sont indispensables ils rendent des services agro-écologiques, ils protègent l'eau, les sols, l'air, la biodiversité et ils contribuent à la limitation du réchauffement climatique.

Valeurs, convictions

DANS LEURS FONCTIONS DE PROTECTION DES CULTURES :

> Les haies hébergent :

- nombre d'auxiliaires utiles aux cultures, qui participent à la régulation des populations de ravageurs permettant ainsi de limiter le recours aux traitements chimiques,
- nombre d'insectes pollinisateurs qui favorisent la fécondation des plantes et contribuent à leur fructification (facteur décisif en termes de rendement),
- nombre d'auxiliaires détritvires qui décomposent la matière organique et participent à la fertilité des sols.



LES ARBRES ET LES HAIES DANS LEURS FONCTIONS D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SOLS :

- > Les arbres et les haies, par la chute de leurs feuillages apportent une grande quantité de matière organique.
- > Les arbres améliorent la constitution des sols par l'apport d'humus foliaire et racinaire.
- > Les arbres, par leur système racinaire profond, remontent en surface des éléments fertilisants et de l'humidité, lors d'épisode de sécheresse.
- > D'une façon générale, la haie empêche la dégradation des sols et leur appauvrissement en les protégeant du soleil, de la pluie et du vent.
- > La haie, par son système racinaire, stabilise les bords de parcelles, des berges, des bords de routes, limitant ainsi l'érosion des sols et, de ce fait, l'envasement des rivières.

Principes et méthodologie d'action

> Recenser et repérer les arbres-gîtes (accueillant chauves-souris, rapaces, coléoptères, abeilles sauvages ...) afin de les préserver lors de l'exploitation de la haie .Installer des nichoirs, des ruches et des abris spécifiques pour compenser le manque d'arbres-gîtes dans les haies.

> Mobiliser le monde de la recherche en agronomie et en écologie pour améliorer la compréhension du rôle de la biodiversité dans l'équilibre des agro-systèmes, à partir d'étude de cas locaux.

> Mobiliser les acteurs de la recherche, de la protection de la nature et les organisations professionnelles agricoles pour développer des outils de conseil afin d'améliorer les services rendus à l'agriculture par la biodiversité liée à l'arbre et à la haie.

> Sensibiliser les agriculteurs et les acteurs chargés de la gestion et de l'entretien du bocage sur l'importance majeure de créer et d'entretenir les haies de manière à les rendre attractives pour les auxiliaires, notamment les pollinisateurs et ce, toute l'année (les haies doivent permettre aux animaux d'accomplir leur cycle annuel et de trouver les ressources en nourriture pendant toute leur période d'activité, en palliant les périodes de disette dans les zones cultivées).

> Soutenir des programmes de plantations et/ou de régénération de haies :

- En bordure de routes et de chemins (à distance raisonnable des fossés),
- En bordure de rivières (à distance raisonnable des rives).

> Mettre en place des programmes de formation pour les gestionnaires de haies et pour tous les agents chargés de leur entretien

• Accompagner la réalisation de plans de gestion du patrimoine arboré dans les exploitations agricoles.

> Conduire des expérimentations de :

- régénération spontanée,
- production de plants d'origine locale (encourager l'établissement de pépinières proposant des plants d'origine locale).

Valeurs, convictions

DANS LEURS FONCTIONS DE PROTECTION DE L'EAU :

- > Lors des pluies, le feuillage ralentit la chute de l'eau qui s'en trouve étalée dans le temps et l'espace. Le système racinaire et l'activité biologique améliorent la porosité du sol, ralentissent la vitesse de l'eau qui s'écoule en surface et permettent son infiltration profonde dans le sol, rechargeant ainsi les nappes phréatiques.
- > Lors des périodes de sécheresse, les haies apportent de la fraîcheur et limitent la transpiration de la culture et l'évaporation de l'eau sur la parcelle (limitation du stress hydrique des cultures).
- > Epuration d'éléments polluants : absorption d'éléments polluants par les racines permettant l'épuration de l'eau et la réduction des transferts des éléments polluants (nitrates, phosphore, pesticides ...) vers les eaux superficielles.
- > L'association des haies (et mieux encore des haies sur talus) et des bandes enherbées (à condition que ces dernières soient suffisamment larges) renforce l'efficacité recherchée en matière de stabilisation des berges et de protection des eaux.
- > Les zones humides constituent des écosystèmes qui abritent une riche biodiversité et jouent un rôle prépondérant en matière de gestion et de qualité de l'eau. Toutefois, ces zones ne peuvent être pleinement fonctionnelles qu'à la condition d'être convenablement gérées et entretenues.

LES ARBRES ET LES HAIES DANS LEURS FONCTIONS DE PROTECTION CONTRE LE VENT :

- > Pour les cultures (maraîchage, arboriculture, polyculture ...), les haies continues constituent une protection des cultures contre le vent sur une distance de 15 à 20 fois la hauteur de la haie. Les haies atténuent la verse des céréales, la chute prématurée des fruits, diminuent le dessèchement des sols ...
- > Pour les animaux : les haies apportent protection contre les vents froids, et ombrage contre les coups de soleil.
- > Pour les bâtiments : les haies les protègent des vents violents et des tempêtes.
- > Pour les sols : les haies les protègent de l'érosion éolienne.

Principes et méthodologie d'action

METTRE EN PLACE DES STRATÉGIES DE GESTION, DE PRÉSERVATION ET DE VALORISATION DES ZONES HUMIDES

- > Afin de sauvegarder le potentiel d'intérêt biologique des zones humides, il convient de leur appliquer une gestion fine et différenciée basée sur une étude du milieu, spécifique à chaque zone.
- > Intervenir sur une zone humide, nécessite une approche méthodologique prudente, reposant en premier lieu, sur un diagnostic précis, visant à identifier les enjeux propres à cette zone.



- > Encourager les agriculteurs à planter et entretenir des haies (choix d'essences en fonction des cultures, attention portée à la hauteur de la haie, à son orientation ...)
- > Mettre à jour et diffuser les résultats des recherches qui démontrent scientifiquement l'impact positif des haies sur les productions (laitières, céréalières, maraîchères ...).

Valeurs, convictions

EN TANT QUE REFUGES POUR LA BIODIVERSITÉ (FLORE ET FAUNE SAUVAGES)

- > Biodiversité végétale : les haies sont des espaces de lieux de sauvegarde des plantes sauvages, dont des plantes médicinales et des variétés fruitières anciennes
- > Biodiversité animale : les haies sont des espaces refuges, sources d'alimentation, lieux de reproduction, lieux de conservation d'espèces en voie de disparition. Par ailleurs, le bois mort et les arbres creux sont des abris d'oiseaux cavernicoles, d'insectes xylophages, de chauves souris, de petits mammifères ...



LES HAIES EN TANT QUE « RÉSEAU NATUREL » :

- > Constituent des corridors écologiques : couloirs de vie et de déplacements indispensables pour permettre la migration des animaux entre les différents milieux naturels et le brassage génétique des populations.
- > Constituent un élément essentiel de la trame verte et bleue (en connexion avec les forêts, bosquets, zones humides, cours d'eau, prairies permanentes ...).

LES ARBRES ET LES HAIES CONTRIBUENT À LA LIMITATION DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE.

- > Les haies (de même que les prairies) contribuent à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Grâce à la photosynthèse, l'arbre et la haie sont de véritables pompes à gaz carbonique et constituent ainsi d'importants « puits de carbone » qu'il s'agit de préserver et qu'il est même possible d'accroître par un ambitieux programme de replantation et de régénération. D'autre part le bois récolté continue à stocker le carbone s'il est utilisé pour la construction, par exemple. L'utilisation du bois « en cascade » c'est-à-dire avec une première utilisation plus noble, puis recyclé pour un nouvel usage permet d'optimiser le bilan carbone en cumulant les effets de substitution.

Enfin, le bois peut se substituer à d'autres matériaux issus des énergies fossiles.

Principes et méthodologie d'action

Présenter, sur des cas concrets, les modalités de création et d'entretien de haies favorables à la faune et à la flore sauvages

- > *Préférer la reconstitution de haies sur talus, plus favorables à l'expression d'une plus grande biodiversité, tant faunistique que floristique.*
- > *Veiller à une gestion des haies favorable à la biodiversité : étagement en strates (maintien des strates arbustives et herbacées), entretien en automne ou en hiver.*
- > *Favoriser la diversité des essences arborées et arbustives, de préférence autochtones et diversifier les classes d'âge.*
- > *Maintenir en place des vieux arbres, des arbres sénescents et des arbres morts.*
- > *Maintenir un ourlet herbeux, dense, suffisamment large de part et d'autre de la haie, non fertilisé et non traité.*
- > *Bannir absolument l'entretien des haies par brûlis.*

Sur des sites-pilotes, présentant des typologies de haies variées :

- > *Soutenir des projets d'évaluation de la qualité de réseaux de haies au regard de la biodiversité (diagnostics, suivis ...), pour en retirer des enseignements et des pistes d'amélioration en termes de conception et d'entretien des haies, en associant chercheurs, naturalistes et acteurs de terrain.*

- > *Intégrer le bocage dans la trame verte et bleue, en s'appuyant sur la trame bocagère en place (les haies anciennes constituent, en effet, des réservoirs de biodiversité).*

Dans les secteurs de bocage discontinu :

- > *Reconnecter les haies pour constituer un réseau cohérent, permettant, en particulier, la circulation des espèces.*
- > *Maintenir et développer une large palette d'habitats semi-naturels dans les paysages agricoles : bois, prairies permanentes et bandes enherbées gérées de manière extensive, mares, vergers... (au même titre que les haies, ces milieux jouent un rôle d'infrastructures agro-écologiques et constituent des habitats importants pour la préservation de nombreuses espèces animales et végétales).*

- > *Demander l'intégration de programmes de replantation de haies dans les Plans Climat-Énergie Territoriaux (PCET)*

- > *Soutenir les initiatives tendant vers une agriculture agro-écologique s'appuyant sur la biodiversité*

- > *Soutenir les demandes d'évolutions réglementaires et les initiatives encourageant la récupération et le réemploi des bois.*

- > *Encourager, à titre expérimental, la plantation d'essences plus « méridionales » : chêne vert, chêne pubescent ... , dans la perspective d'adaptation des boisements à l'inévitable réchauffement climatique.*

L'arbre Indispensable

L'association « **L'Arbre Indispensable** » réunit des professionnels de l'arbre, de la forêt ou du bois, des naturalistes, des architectes, des amateurs éclairés ... Son objet porte sur la **protection et la valorisation du bocage et de l'arbre**, dans leurs contextes et dans toutes leurs fonctions et dimensions, qu'elles soient d'ordre environnemental, social, économique, culturel ou patrimonial.

UNE CHARTE

L'association « L'Arbre indispensable » s'est dotée d'une **Charte** qui affirme ses **valeurs** et ses **convictions** traduisant sa vision de l'arbre et du bocage dans toutes leurs fonctionnalités et qui énonce des **principes d'action**.

En effet, face au constat de la dégradation continue des paysages ruraux et aux conséquences environnementales désastreuses qui en résultent, il est impératif et urgent de restaurer un solide maillage bocager fonctionnel.

La Charte est un outil de dialogue au service de cet enjeu fondamental d'intérêt général

Tous CONCERNÉS !

Collectivités territoriales, Agriculteurs, Associations, Citoyens... nous sommes, tous, collectivement responsables de la place accordée aux arbres et aux haies champêtres.

Nous aurons les paysages que nous mériterons !

POUR AGIR !

Plus qu'une simple déclaration de principes, la Charte est pensée comme un outil au service d'une dynamique partenariale et citoyenne.

La Charte propose un socle de références communes, recensant méthodiquement toutes les fonctionnalités de l'arbre et de la haie bocagère, en vue de protéger et de développer le bocage, non en tant que paysage-relique à entretenir dans un esprit passéiste, mais bien dans une perspective d'actualité productive et de développement durable, à l'échelle des territoires (bassin versant, pays, communauté de communes ...).

Nous vous invitons à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'actions locaux pour conserver et améliorer la qualité des paysages bocagers.

Partagez vos idées et vos projets sur :

<https://larbreindispensable.wordpress.com>

Charte de **L'arbre indispensable** - 1^{ère} édition, décembre 2016 - ©L'arbre indispensable